

Questions-réponses du service des admissions

1. Je me suis inscrit avant le 1^{er} mars, quand aurai-je des nouvelles de mon verdict?

R. Pour les candidats qui ont effectué leur demande d'admission avant le 1^{er} mars pour le premier tour, ils ont tous déjà leurs verdicts. Vous pouvez consulter votre dossier dans le SRAFP.com.

Cependant, cela est vrai à l'exception de trois programmes qui sont contingentés: Charpenterie-menuiserie, Électricité et Esthétique.

Étant donné la situation, aucune lettre d'admission ne sera envoyée pour l'instant par la poste. Celles-ci seront transmises lorsque nous aurons des directives plus précises quant à la reprise des cours.

2. Je me suis inscrit en Charpenterie-menuiserie, Électricité et Esthétique, mais je n'ai pas pu faire les tests de sélection étant donné la situation du COVID-19. Quand est-ce que je connaîtrai mon verdict?

R. Étant donné les circonstances, la direction a dû évaluer les autres moyens à sa disposition pour faire la sélection des candidats. Un courriel avec des informations sera acheminé sous peu aux candidats concernés. Prendre note que le courriel qui sera utilisé pour rejoindre les candidats est celui qui a été mis dans le SRAFP. S.V.P. vous assurer que nous avons les bonnes coordonnées dans votre dossier en ligne SRAFP.

3. Je souhaite m'inscrire dans un programme, est-ce que c'est encore possible?

R. En consultant le site internet de l'école et en cliquant sur « Je m'inscris » vous pouvez voir tous les programmes qui sont disponibles au 2^e tour.

Vous devez vous inscrire avant le 1^{er} mai et nous envoyer vos documents par la poste.

Prendre note que si vous n'êtes pas né au Québec, vous pouvez pour l'instant nous acheminer les copies de vos documents par la poste. Vous pourrez nous présenter vos documents originaux plus tard.

4. Est-il possible que la date prévue de ma formation à l'automne soit retardée étant donné la fermeture?

R. Pour le moment, il nous est impossible de confirmer officiellement les dates de début des prochains groupes.

Pour tout questionnement, vous pouvez nous écrire par courrier électronique à info@epsh.qc.ca

Ça va bien aller!

Le service des admissions